

Image not found or type unknown



mise sous tutelle ou sous curatelle d'une personne âgée

Par **ROUSSET**, le **20/03/2010** à **10:20**

Comment peut-on mettre une personne veuve de 88 ans qui vit seule sous tutelle et a quoi consiste la mise sous tutelle. Cette personne a une fille mariée qui habite à 150 km. Qui peut être la responsable de tutelle? Qui assurera la gestion du patrimoine de cette personne âgée? Cette personne a été hospitalisée courant mars 2010. Quelles sont les démarches à faire pour la mise sous tutelle ou curatelle? Qui peut décider de la mise sous tutelle ou curatelle? Quelle est la différence entre tutelle et curatelle? Comment peut s'effectuer la succession?

Cordialement